



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 48761

Texte de la question

M. Didier Migaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème du coût du passage des concours de la filière physique et technologie pour de nombreux étudiants en classe de mathématiques spéciales physique et technologie. La réforme des classes préparatoires qui a mis en place de nouveaux concours s'appuie sur une banque de notes qui avait pour objet d'ouvrir davantage de débouchés. Mais l'un de ses effets principaux est aussi de rencherir considérablement le coût du passage des concours. Un prix d'inscription extrêmement élevé pour un nombre de places offertes très réduit est souvent exigé. Par exemple, Centrale n'offre que 65 places pour un coût d'inscription de 2 855 francs, les Mines 26 places maximum pour 1 650 francs, alors que l'ENSAUM propose 732 places pour 520 francs. Pour les étudiants issus de milieux moyens ou modestes, il s'agit d'une sélection par l'argent de l'inscription. Si ces étudiants souhaitent s'inscrire à tous les concours, le coût total serait de 12 000 francs environ. Des étudiants sont obligés de renoncer à certains concours compte tenu du rapport coût/places. En rajoutant les frais de logement et de transport pour l'oral, si par chance les candidats sont admissibles, le passage de ces examens est un véritable poids financier pour les familles. Aussi lui demande-t-il ce qu'il entend faire pour éviter à ces étudiants de renoncer à des concours en raison uniquement du coût financier.

Données clés

Auteur : [M. Migaud Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48761

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 903